

Objet : Sécurité des écoles

Bonjour,

Suite à une préconisation du département, voici un petit **guide des parents d'élèves** simplifié sur la sécurité à l'école. Ce guide vous donnera les grandes lignes de sécurité que chaque école doit adopter, ainsi que des conseils pour vous, les parents d'élèves.

↳ **COMMENT DÉVELOPPER UNE CULTURE COMMUNE DE LA SÉCURITÉ ?**

La menace terroriste impose un renforcement des mesures de sécurité dans les écoles et les établissements scolaires. La mise en place de ces mesures nécessite la coopération de l'ensemble des membres de la communauté éducative. La sécurité et la vigilance sont l'affaire de tous.

En ce qui vous concerne, en tant que parents, merci de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de vos enfants.

Une personne est également là pour contrôler visuellement tout objet ou personne suspects, et de signaler tout comportement inhabituel. Elle est en droit d'effectuer un contrôle visuel des sacs des adultes.

↳ **DES EXERCICES RÉPÉTÉS CHAQUE ANNÉE**

Notre école a actualisé son plan particulier de mise en sûreté (PPMS) face aux risques majeurs, adapté à sa situation précise. Le PPMS prend en compte les risques liés à des accidents majeurs d'origine naturelle (tempête, inondation...), technologique (nuage toxique...), ou à des situations d'urgence particulière (intrusion de personnes étrangères à l'école, attentats...). Il est disponible sur le site internet de l'école.

Durant l'année scolaire, l'école organise trois exercices, dont un exercice qui porte sur un attentat-intrusion. Les exercices permettent de répéter les postures (confinement, évacuation) correspondant aux différents risques et sont adaptés aux âges de vos enfants.

↪ UN EXERCICE DE TYPE ATTENTAT-INTRUSION

Le contexte de menace terroriste a introduit une nouvelle posture dans le PPMS : s'échapper / se cacher-s'enfermer.

Toute l'école n'a pas la même conduite à tenir puisqu'elle dépend de la situation vécue : une partie peut s'échapper, l'autre se cacher-s'enfermer.

Vous êtes informés de la date et des conditions de mise en œuvre de ce type d'exercice. Le conseil d'école permet d'impliquer vos parents délégués.

Cet exercice a été préparé par le directeur d'école et son équipe. Le terme défini « d'attentat-intrusion » n'est utilisé que par les adultes.

Avant le CP, il n'est pas nécessaire d'explicitier auprès des enfants les raisons de l'organisation de l'exercice attentat/intrusion.

L'objectif est d'aboutir, par des exercices répétés et progressifs, à une posture adéquate dans le cadre de cet exercice, en veillant à éviter, dans les exercices de préparation, tout scénario anxiogène.

↪ UNE SENSIBILISATION AUX GESTES QUI SAUVENT

À l'école, l'enseignement Apprendre à porter secours (APS) comporte un apprentissage des principes simples pour porter secours, intégré dans les programmes scolaires. Il tient compte des âges de vos enfants. En maternelle, par exemple, il s'agit pour votre enfant de reconnaître les risques de son environnement familial et de savoir composer le 15.

Il est dispensé par des enseignants qui ont eu une formation initiale pour être titulaires du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile – PSC1, et une formation continue assurée par des formateurs en secourisme.

Les enseignantes

Vu le :

Signature :